

# NETTOYANT EXFOLIANT VISAGE



Ce gel nettoyant doux et sans sulfate enrichi en exfoliants mécaniques biodégradables, offre une exfoliation fine en profondeur pour une peau lisse et plus lumineuse après rinçage.

PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EAU DEMINERALISEE	Aqua	54,80		54,80
	SODIUM BENZOATE	Sodium Benzoate	0,50	Conservateur	0,00
B	ORGANIC GLYCERINE	Glycerin	2,00	Humectant	2,00
	XG FNCS-PC	Xanthan Gum	1,00	Agent rhéologique	1,00
C	PLANTAPON® LGC SORB	Sodium Lauryl Glucose Carboxylate (and) Lauryl Glucoside (and) Aqua (and) Sodium Citrate (and) Sorbic Acid	20,00	Mélange de tensio-actif	19,88
	DEHYTON® K COS	Cocamidopropyl Betaine (and) Aqua	20,00	Tensio-actif amphotérique	17,96
D	GLUADIN® WLM BENZ	Hydrolyzed Wheat Protein	1,00	Adoucissant	1,00
E	PARFUM COSMOS CLEAN FRESH (Robertet)	Parfum	0,20	Parfum	0,20
F	VIVAPUR® CS 150 BLUE 4	Microcrystalline Cellulose (and) Cellulose (and) CI 77510 (and) Talc	0,50	Exfoliant mécanique	0,50
G	SOLUTION D'ACIDE CITRIQUE A 50%	Aqua (and) Citric Acid	QS	Ajusteur de pH	0,00

## CARACTERISTIQUES

**Aspect :** Gel opalescent avec exfoliants bleus

**pH :** 4,8 - 5,3

**Viscosité :** 5 000 - 6 000

Brookfield, DVI, spindle 4, speed 10 mPa.s

## PROCESS

Homogénéiser la phase A. Réaliser le premix glycérine + xanthane de la phase B puis l'introduire dans la phase A et homogénéiser sous vive agitation pendant 15 minutes. Introduire la phase C puis homogénéiser sous agitation modérée jusqu'à parfaite homogénéité. Introduire les phases D, E et F. Enfin ajuster à pH 4,8 - 5,3 avec la phase G.

*Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donnée, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.*

*Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.*